



# L'ÉTUDIANT LIBÉRAL



**LIEGEOIS**  
POLITIQUE  
LITTÉRAIRE  
HEBDOMADAIRE

**ABONNEMENTS :**

Un an ..... fr. 3.00  
 Etudiants ..... » 2.00  
 Protecteurs ..... » 5.  
**PUBLICITÉ :**  
 On traite à forfait. — Tarif envoyé sur demande.

**RÉDACTION - ADMINISTRATION :**  
**6, QUAI MATIVA, 6, LIEGE.**

La responsabilité des articles est laissée à leurs auteurs.

Il sera rendu compte des ouvrages dont un exemplaire aura été envoyé à la Direction.  
 L'ÉTUDIANT LIBÉRAL fait l'échange avec ses confrères.  
 Les articles anonymes ne sont pas insérés, les manuscrits ne sont pas rendus. La reproduction des articles n'est autorisée qu'à la condition d'en indiquer la source et le nom de l'auteur.

## LE TRAVAIL A DOMICILE

*Albert Marinus constate ensuite l'entente qui existe entre les personnalités politiques les plus diverses sur cette question du travail à domicile. Tous sont d'avis qu'il faut porter remède à la situation. Quels remèdes proposer ?*

Personnellement, A. Marinus estime qu'on ne peut adopter une ligne de conduite uniforme, partout la même pour toutes les industries ; les données de chaque cas sont particulières et tel remède convenant ici serait inopérant ou mauvais autre part.

Il convient aussi de donner au mouvement réformateur un caractère international à cause du caractère international de la partie commerciale des industries à domicile.

L'Auteur étudie ensuite les remèdes proposés :

**L'extinction graduelle.** — Laisser s'éteindre de lui-même ce genre d'industrie qui va se raréfiant devant la concurrence du machinisme. Remède inacceptable ; outre que pour certaines industries la concurrence n'existe pas, il faut songer aux malheureux qui souffrent de la situation actuelle et à qui il serait inhumain de ne pas porter secours.

**La suppression.** — La suppression radicale est, au moins impossible, beaucoup de travailleurs à domicile ne le désire pas, ils redoutent au contraire ; ils sont jaloux de leur misérable indépendance. Pour beaucoup le travail à domicile constitue réellement un salaire d'appoint. On ne pourrait en fait appliquer la suppression sans la certitude de pouvoir procurer aux travailleurs à domicile une situation immédiate en compensation.

Devant l'impossibilité des deux mesures précédentes, voyons de quelles améliorations le maintien provisoire est susceptible.

Deux courants se dessinent ici ; les uns font appel à l'initiative privée, les autres réclament des mesures gouvernementales.

**L'action privée peut émaner des patrons, des consommateurs ou des consommateurs.**

**L'intervention des patrons.** — Cette intervention est illusoire ; les patrons et les intermédiaires sont empêchés par la concurrence de relever efficacement les salaires ; quant à faciliter la tâche du travailleur par l'amélioration de ses outils, cela est rendu impossible par la grande dispersion des ateliers en chambre.

**Intervention des ouvriers.** — Isolés, abandonnés à eux-mêmes, les ouvriers sont impuissants. Il faut donc les amener à se syndiquer. Ils pourraient alors par l'entente, dans les industries qui ne sont pas concurrencées par les moyens mécaniques, obtenir de nombreuses améliorations. Il y a beaucoup à espérer des groupements professionnels, mais c'est une tâche ardue que d'amener ces travailleurs isolés à ne plus se jalouser et se faire entre eux la concurrence. Dans ce domaine il y a beaucoup à faire, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

**L'intervention des consommateurs.** — Les consommateurs pourraient, en laissant les comptoirs des patrons exploitateurs, provoquer une sérieuse amélioration. Mais ils ne peuvent discernar par eux-mêmes le commerçant humain et scrupuleux de celui qui ne l'est pas. Il faut donc que l'acheteur aussi se syndique ; les ligues sociales d'acheteurs comme il en existe en Suisse et dans le centre de la France sont efficaces car elles peuvent renseigner les consommateurs. Ce n'est évidemment pas un remède universel, mais si peu qu'il réalise, ce sera autant de bien accompli.

**L'intervention gouvernementale.** — En parlant de l'initiative privée, nous avons vu déjà que les patrons, les ouvriers, les consommateurs, peuvent, la plupart du temps en se groupant, exercer une influence sur les pouvoirs, soit qu'ils sollicitent leur intervention, soit qu'ils leur préparent la besogne. Il peut donc y avoir combinaison des deux initiatives ; bien plus, elle est désirable.

Reste à voir ce que les pouvoirs peuvent en tant que pouvoirs. Entendre aux travailleurs en chambre l'application des lois ouvrières, lois dites « sociales », lois assurant la protection des femmes et des enfants, lois imposant le repos hebdomadaire, lois interdisant le travail de nuit, fixant un maximum à la durée de la journée de labeur, déterminant des conditions spéciales de travail pour les industries insalubres, etc. Seulement, il est très difficile de s'assurer de la bonne observation de ces lois. Déjà lorsque le travail s'exécute en atelier ou en fabrique les violations sont perpétuelles et l'inspection absolument insuffisante, inefficace. Il ne faut pas demander combien les délits seraient nombreux pour le travail en chambre !

Le législateur pourrait et devrait intervenir pour supprimer radicalement à domicile les industries insalubres pour le travailleur, comme celles exercées par les fileurs de jute ou les éjarreurs de pois ; il devrait réglementer très sévèrement les industries dangereuses pour le consommateur, comme celle exercée par les ornemanistes confiseries. Pour beaucoup d'industries, il devrait favoriser la concentration en ateliers, car le contrôle et la surveillance de l'autorité peuvent s'y exercer plus efficacement. Faisons remarquer encore que dans ce domaine les pouvoirs communaux sont armés pour agir. Dans les questions de salubrité et d'hygiène publique, la loi communale leur abandonne une certaine autorité et la latitude de voter des règlements locaux.

Il serait très difficile de se prononcer sur la valeur pratique de ces différentes mesures. Il ne faut pas juger les lois d'après les textes, mais d'après leur rendement. Les institutions et les lois ne sont rien sans la volonté de ceux à qui elles s'appliquent.

Voyons donc quelles dispositions ont été prises dans les différents pays concernant spécialement le travail à domicile.

Dans certains Etats de l'Australie (Nouvelle Zélande, 1894 — Victoria, 1895 — Australie du Sud, 1896), la loi décide la formation pour chaque profession de comités chargés de fixer un minimum de salaire. En Allemagne, des ordonnances nombreuses ont été édictées successivement en 1888, 1893, 1895, 1907. Elles sont relatives au travail des enfants interdit dans certaines industries et aux ouvriers du tabac pour lesquels il y a fixation d'un minimum de salaire. Ce n'est vraisemblablement que le début d'une série de décrets analogues pour d'autres industries.

Aux Etats-Unis la législation diffère suivant les divers gouvernements. De 1891, dans l'Etat de Massachusetts, la loi réglant l'inspection des locaux industriels a été étendue par mesure d'hygiène aux ateliers domiciliaires. Depuis 1892, le Parlement du même Etat a décidé que les produits fabriqués à domicile porteraient une étiquette spéciale avec le nom de l'ouvrier. S'il est reconnu que ce dernier travaille dans des conditions insalubres et dangereuses pour le consommateur, la marchandise sera détruite. D'après diverses informations, cette disposition aurait donné lieu à des abus et certains fabricants auraient trouvé le moyen de tourner la loi. De 1892 à 1901, onze autres Etats américains ont adopté la même mesure. En France nous nous trouvons devant de nombreux projets. Un seul est en voie de bonne réalisation, mais il ne s'applique qu'à la lingerie. Le gouvernement s'est déclaré favorable à la proposition Honoré (7 mars 1910) adoptée par le Conseil Supérieur du Travail. Le texte Honoré prévoyant dans ses grandes lignes un salaire minimum régional obligatoire, le texte révisé, assez obscur, décide de fixer le salaire légal pour l'ouvrier à domicile au minimum de ce qu'il est dans la région pour les travailleurs non spécialistes. Les prix de façon doivent être portés ou bien sur un bulletin à souche remis à l'ouvrier, ou bien affichés dans les locaux de livraison et de distribution du travail. Le Conseil de prud'hommes est compétent pour toutes les contestations.

Les mesures législatives les plus importantes ont été prises par l'Angleterre. La loi de 1909, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1910, stipule la création de chambres professionnelles pour chaque genre d'industries. Le Board of Trade ou ministère du travail décide lui-même à quelles industries la loi est applicable. Les chambres professionnelles, après accord collectif entre employeurs et salariés, fixent un minimum de salaire, au temps ou à la pièce suivant les cas. Les employés contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 20 livres sterling soit 500 francs, et 5 livres sterling ou 125 francs d'amende par jour si la contravention continue au delà du jour où elle a été constatée judiciairement. Le paiement du salaire arriéré est dû aux ouvriers. Des permissions spéciales de travailler au-dessous du minimum sont accordées sur la proposition des chambres professionnelles pour les vieillards ou les invalides. Des fonctionnaires spéciaux sont chargés d'examiner les plaintes formulées par les chambres professionnelles afin de bien assurer l'exécution de la loi. Ils peuvent d'ailleurs agir de leur propre initiative. Ils peuvent exiger à tout moment la présentation des feuilles de salaire et en prendre copie ; exiger le nom et l'adresse des ouvriers employés et se renseigner sur la nature du travail effectué pendant tout temps dans les locaux où se fait la répartition du travail. Des amendes et des pénalités sont très sévères et édictées contre tous les contrevenants. Cette loi est en application pour pour jouir de ses effets, mais elle nous paraît la meilleure de toutes celles qui ont été prises jusqu'à présent pour assurer la protection du travailleur en chambre. Il est à remarquer qu'elle suppose une forte organisation ouvrière que nous ne rencontrons malheureusement pas chez nous.

Et en Belgique qu'a-t-on fait ? L'Office du Travail a consacré de nombreuses années à une minutieuse enquête d'ailleurs très bien faite. La publication des résultats est terminée depuis 1907, mais nos parlementaires ayant en général la gestation très laborieuse, c'est tout ce qui est sorti de ce gigantesque

et coûteux effort. Nous sommes à la fin de 1910 et nous attendons toujours le moindre petit bout de loi. N'est-ce cependant pas le but des enquêtes gouvernementales de se renseigner exactement avant de légiférer ? Les renseignements sont là, ils sont bien pris, ils abondent, il ne manque qu'un peu de zèle à nos officiers. Les Anglais sont autrement rapides que nous. L'enquête décrite après la nôtre était terminée et ses renseignements publiés en 1907 ; en 1908 une proposition de loi était déposée ; elle fut votée en 1909 et appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1910.

Dans sa tendance générale donc, nous voyons que la législation est dirigée dans le sens de la fixation d'un minimum de salaire.

Les moyens d'assurer la bonne exécution de cette disposition et les moyens de bien terminer ce taux légal varient selon le cas ; c'est ce que le législateur peut faire de mieux. Je crains fort cependant de voir cette mesure aboutir à des conséquences bien autres que celles auxquelles on s'attend. Sans doute, dans certaines industries comme la lingerie, le vêtement etc., les seuls conséquences seront un accroissement de bien être, une stabilité plus grande dans l'existence pour les travailleurs et une augmentation du prix d'achat pour les consommateurs. Mais, dans d'autres industries comme celle de la dentelle, le tissage, la coutellerie, la clouterie etc., ce qui provoque les bas salaires c'est surtout la concurrence de la machine et des industries centrales. Si vous haussez le salaire, vous le faites passer de la main de l'ouvrier et le consommateur se portera de préférence vers le produit manufacturé, vendu beaucoup meilleur marché. C'est arriver à l'extinction du travail à domicile en voulant le protéger. Les ouvriers en seront quitte pour se créer d'autres moyens de subsistance ou entrer à leur tour dans la grande fabrique. Ce n'est d'ailleurs pas moi qui m'en plaindrai car, sauf peut-être pour certains travaux pouvant être réellement considérés comme un appoint, je considère le travail en chambre comme un moyen de production démodé, suranné et antiproductiviste.

**Conclusions.** — Que le travail à domicile présente infiniment plus d'inconvénients qu'avantages et pour l'ouvrier et pour le consommateur et pour le commerce national, c'est un fait indiscutable. Si nous croyons bien l'avoir fait ressortir. Que, au point de vue de la richesse nationale, et, dans certaines professions, au point de vue du travailleur et de l'acheteur, on désire sa suppression, c'est rationnel ; mais les hommes sont encore loin de se laisser conduire par la raison.

Si nous voulons nous tenir sur le terrain des faits et des possibilités du moment, nous verrons que tandis que certaines industries à domicile déclinent, d'autres se maintiennent, et dans un certain sens prennent de l'extension. Celles qui déclinent sont ou bien des survivances du passé, battues en brèche par des modes nouveaux et perfectionnés de production, comme le tissage, la coutellerie, la clouterie, etc. ; ou bien des industries concurrencées par des produits amenés de régions éloignées, comme c'est le cas pour le tissage de la paille, par exemple. Les unes se maintiennent ou qui progressent, ce sont celles où le génie de l'homme n'a pas encore trouvé le moyen de produire vite, bien, en grande quantité, à bon marché par le machinisme et la division du travail, comme dans la ganterie, le polissage du marbre, la sabotterie, etc. ; ou bien celles qui par la création des grands magasins ont trouvé des débouchés nouveaux comme le vêtement, la lingerie, etc.

Sans contester, des mesures, quelles qu'elles soient, sont à prendre pour enrayer les abus flagrants, l'exploitation éhontée des travailleurs en chambre. C'est une plaie honteuse, ce sont des souffrances intolérables qu'il importe de soulager. Passons à la concentration dans toutes les industries où elle est possible. Pousseons les travailleurs vers les ateliers et vers l'organisation syndicale. Pousseons le consommateur dans les ligues sociales d'acheteurs, afin qu'il s'intéresse au sort de tant de victimes. Pousseons le législateur pour qu'il prenne les mesures que comporte ce triste état de choses. Il n'y aura pas trop de la fusion de toutes les bonnes volontés et de tous les remèdes possibles, que l'on pense de leur valeur tout ce que l'on voudra.

Nous n'avons pas cherché à donner à la question une solution définitive. Il aurait fallu nous adonner à un travail bien plus considérable et donner à notre étude des proportions bien plus grandes. Notre but était seulement de montrer la nécessité de se préoccuper du sort de milliers de malheureux travailleurs. Nous avons voulu donner une idée générale de la question à l'attention du public, le mettre à même de saisir les complications. Quand nous aurons annoncé que l'on peut faire le service de l'Etat en tant que nous n'aurons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

et ce que nous n'avons pas fait à la salle.

## La Psychologie de l'Amour

« L'Étudiant Libéral » ouvre dans le présent numéro un débat contradictoire sur la psychologie de l'amour. Nous publions aujourd'hui un article de Mlle Odette Dulac, paru dans « Le Matin », qui inspire à un de nos collaborateurs la réponse qu'on va lire. Nous faisons appel à tous nos lecteurs pour qu'ils prennent part au débat que nous engageons aujourd'hui sur le sujet indiqué plus haut.

### Sois charmante et tais-toi !

Baudelaire en écrivant ce mot délicieux et chantant, a voulu — et réussi — l'ironie la plus cruellement spirituelle qui nous fut versée et le résumé en effet tout l'orgueil et toute l'injustice des hommes.

Malheureusement pour lui, le grand poète n'a rien inventé, pas même cette forme élégante. Bien avant sa boutade, les opprimés de l'amour, c'est-à-dire toutes les femmes, pratiquaient la devise de l'impuissance, et celle-ci n'était autre que : « Sois charmante et tais-toi ! »

Quelle colère gronde dans ce mot de femme ! Quelle rage, quel courroux, quel mépris, quel orgueil, quel dédain, quel refus, quel refus de tout temps ! Le refuge vers lequel la femme et les hommes se précipitent, poussés les uns par les autres, n'est autre que :

« Sois charmante et tais-toi ! »

rer de n'avoir jamais pour tout horizon que une masse pesante et pourtant... si mobile !

Pourquoi les mots les plus graves ont-ils une signification différente selon qu'ils sont appliqués à l'un ou l'autre sexe ? Prenons celui de l'honneur, par exemple. Un homme conserve le sien tant qu'il n'a ni tué ni volé ; s'il commet un délit, son ou ses complices participent au châtiement.

Pour la femme, il en va bien autrement. Elle peut avoir toutes les beautés, tous les scrupules, elle est déshonorée dès qu'elle néglige de mettre un abandon spécial sous le contrôle de l'état-civil. Si le destin la flagelle d'une maternité, elle est pour toute sa vie mise au ban de la société ; la mère et l'enfant porteront toute la vie la cicatrice que l'insouciance fit à la morale hypocrite des lois. Le père, au contraire, en voit sa réputation embellie de l'aurole des dons.

Et tonnez-vous donc, après cela, qu'elle se taise, la femme mariée qui, de la garconnière, rapporte un enfant qu'elle installe au foyer conjugal !

Est-elle coupable ? Non... si le complice se dérobe. Doit-elle s'en aller ? Doit-elle rester ? Doit-elle parler ? Non !

Odette DULAC.

### Sois charmante et tais-toi !

« Sois charmante et tais-toi ! »





Spectacle de Famille

WALHALLA

rue du Pont d'Avroy

Grand Concert Cinématographe

mais en vain, à trouver le pertuis de la seruire et croyant à une mystification.

Les camarades Assomel et Frère Alexis ont été vus l'autre jour, à la gare de Longdoz en compagnie d'assez gentilles fillettes, ma foi, ils protestent énergiquement contre la médisance de copains mal élevés.

Aux «interro» des Hautes un «prof» interroge le camarade de Korn oralement. Comme cela se conçoit aisément, celui-ci répond de travers: «Vous vous trompez», lui dit alors le «prof». Et notre camarade de répondre d'un ton fatigué: «Cela n'a pas d'importance!»

Rencontré jeudi 15 décembre, en ville, vers 5 1/2 heures du soir, une bande d'énergumènes hurlant, jouant du tambour et porteurs d'un drapeau rouge...

Livres nouvellement parus: Le Goth: «La gracieuse Héloïse». Quinquet: «Un atome ou ce que je possède de science».

Magis: «Une molécule ou ce que je possède de ronds».

Lieutenant: «Les agréments féminins hutois». Pocket: «La Puissance rare».

Notre camarade Dhém-Ahn-Nez se plaint à juste titre de la confusion établie entre lui et son collègue Masse-au-Nez.

Il faut craindre de trop fixer le portrait, car l'éclat du diamant que le distingué Masse-au-Nez porte au doigt est dangereux pour les yeux.

SILHOUETTES

Wa-ha: Rip II. Le gros Mom-Mens: Boule-de-Suif. L'autre Yoris: Notre Youpin quotidien.

Une des grandes préoccupations du camarade Marius est l'exiguïté de sa taille. Pour y remédier, il s'est adressé aux sports et récemment encore a fait une cure en Luxembourg.

Pour l'amour de mon Annamite! Le sympathique Le Got, au teint de bronze, après avoir fait le sacrifice de sa barbe, quitte maintenant sa casquette d'un lustre!

Depuis qu'on l'écrante, le camarade ne veut plus rien avoir de commun avec les étudiants.

LES LIVRES

Nous avons reçu trois ouvrages dont nous rendons compte en trois lignes. Émile Flamme: «Entolage».

High Life. — Une plaquette parue chez Fromentau. Très originale l'idée du notaire, beau niais et chaud lapin, qui se présente comme l'auteur de la revue du Droit et promet à Chochoche de l'épouser comme comère.

Vers chimiques, rimes épilatoires. — L'idéal n'est pas mort, il est discret et sait se faire prier; aussi faut-il aller trouver Tab dans son antre bourgeois et photographique pour que l'ancien chef du Vadrouille-Club consente à vous accorder quelques vers à imprimer, et il n'a pas l'air d'y tenir.

Oh modestie de Bohème, bien digne d'un nouveau Verlaine (rien du cordonnier de l'impaste de l'Enfer), mais la visite vaut le voyage et les vers que notre collabo en rapporte vont anéantir notre Jijie lui-même.

Le doux docteur Gustave est tellement enchanté de la bienveillante publicité que lui fait l'E. L., que depuis huit jours il s'esquive les ménages pour élaborer une lettre de remerciements aux Rédacteurs et fait des démarches auprès de ses hautes connaissances artistiques et surtout théâtrales.

pour faire obtenir les palmes à tout le Comité de Rédaction. Toute notre gratitude.

Le cam. Fié, V. poursuit de ses assiduités une jeune vierge de Seraing, qui possède un charmant petit pot! — Et dire que c'est dans les vieux qu'on trouve les meilleurs onguents! — Qu'en pense le dit camarade?

Dans la liste des abonnés du «Cosmos», Revue hebdomadaire des sciences et de leurs applications, nous avons trouvé en tête: Louis K.-Bu, Ingénieur... Mince de chic, pour un bleu qui vient d'être sévère!

Le cam. Cyrano est inventeur d'un soporifique merveilleux. (Nous ne connaissons pas le nom, mais ce produit n'a rien de commun avec le «606», comme composition). Dernièrement, en voulant l'expérimenter lui-même, le camarade sus-nommé fut plongé dans un état tellement comateux qu'il se réveilla seulement à Dinant. Nous croyons bien faire en signalant cette découverte, avec preuve à l'appui, à tous les copains affublés d'insomnies.

Le camarade Citrene porte binocle: le précieux appareil a été acheté chez G. Strauss. (Voir réclame en dernière page). Qu'on se le dise!

Depuis qu'il a revêtu le flamboyant uniforme de soldat au 1<sup>er</sup> de ligne, le camarade Vimar (pas plus de Saxo que... de bois!) s'attire les regards sympathiques des mondaines de la rue Wazon! La police le surveille.

Il nous revient que Mademoiselle Michiels aurait été surprise, la nuit dernière, vers 9 1/2 heures du soir, par un individu masqué qui lui fit subir les derniers outrages. Détail typique: le satyre n'était pas flamand!

Le camarade Dufour est prié de fermer le sien!

BAINS GRETRY 98, BOULEVARD D'AVROY, 98 — LIÈGE — TELEPHONE 2995

BASSINS DE NATATION TEMPERATURE CONSTANTE DES BASSINS 21° DEGRES HIVER ET ETE

SALLES DES SPORTS Boxe anglaise, française, américaine. Gymnastique suédoise. Escrime

COURS DU SOIR 3 fois par semaine, de 8 heures à 11 heures du soir

OUVRAGES à paraître chez Demarteau: BRÛLE-A-LIA: De l'effet des cheveux crépus sur les cœurs féminins.

ROYAL RINKING PALACE, direction Jos. Kruijven, rue Laport, Liège. Séances de Patinage tous les jours, excepté les lundis et samedis, de 2 1/2 h. à 6 h.

NOUVELLES AU PIED DU LIT — Ne trouvez-vous pas extraordinaire que presque tous les jours nous amenent à la Chambrée de nouvelles recrues?

ROYAL RINKING PALACE, direction Jos. Kruijven, rue Laport, Liège. Séances de Patinage tous les jours, excepté les lundis et samedis, de 2 1/2 h. à 6 h.

Venez-vous au Mess? — Hélas! il y a si longtemps que le Mess scie... LE MASQUE DE CHAIR.

HADELIN LANCE, tailleur-chémisier-chapeleur, 38, rue du Pont-d'Avroy, 38, à tous jours les dernières nouveautés.

Achetez vos Gants de confiance à la CANTERIE MODERNE, 6, place Cathédrale.

Quartier n'est pas content. Non, décidément, il n'est pas content. Voyez-vous, Quartier n'aime pas beaucoup qu'on s'occupe de lui. Or, depuis quelque temps, P. L. s'obstine à le citer dans ses colonnes, sans beaucoup d'esprit (il faut bien le dire) et surtout sans variété: après l'«Informations», c'est encore l'«Information», puis, pour changer, de nouveau l'«Informations».

Quartier, bien que sympathique au possible (il faut bien le dire) est un garçon très fermé: il ne supporte pas qu'on se mêle de ses petites affaires. Or, le plus distingué de ses camarades a publié, dans un de ces derniers numéros, un entrefilet, inoffensif, à coup sûr, mais quelque peu indiscret. Et voilà. Oh! personne n'a eu l'air de s'en apercevoir, mais que voulez-vous, il faut si peu de chose!

Pourquoi donc, sympathiques callabos, ne dirigez-vous pas vos traits contre ceux qui les méritent? Croyez-y, en, il y a autour de nous, parmi nous, surtout, assez de travers à redresser, assez de types à railler, sans qu'il faille risquer de froisser un camarade, d'ailleurs trop susceptible, il faut bien le dire.

Les sports à l'Université

Après les championnats interuniversitaires de football, lutte, aviron, etc., les professeurs émerveillés par les récompenses d'or et de parchemin que les étudiants y avaient recues se concertent en un docte et académique conseil et résolurent de se mettre eux aussi à pratiquer les sports à l'Université.

Les matches et rencontres sont prévus pour fin décembre: Un tournoi de lutte a déjà été organisé; l'«Etudiant Libéral», No 365 2<sup>e</sup> année, en a donné le compte rendu détaillé et depuis lors, il a suivi l'entraînement des différentes équipes de footballeurs, rowingmens, épéistes, luteurs, etc.

Au Football club professoral l'animation est complète, la cour de l'Université, transformée en ground ne désemplit pas, tous les jeudis matchs d'entraînement, après les interrogations.

En général le train nous a semblé bon et nous croyons qu'il vaira facilement l'équipe de Louvain S. C. V.

L'entraînement à l'Aviron a repris de plus belle. Tous les soirs le «huit» sort, baré par M. Janssens qui, malgré toute sa logique ne comprend pas que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre; l'équipe jusqu'à ce jour comprend: MM. de Vignwyter, Kamélius, Schippers, Maurice de Visé (qui devrait soigner son dégagé), de Vinchaud, (qui vire comme un turc) Grasvis, Jean le Flamand et Xavier Franchecrotte; ces deux derniers, encore inscrits comme remplaçants s'en tirent fort bien; Jean, le plus costard du bateau a déjà brisé trois avirons; M. Ma-Hein prendra sa place, quand il aura abandonné tout à fait le tennis.

Les épéistes suivent attentivement les répétitions et interrogations du camarade Tomaxa, qui guide leurs premiers pas. M. Virckert est toujours la fine lame bien connue. M. Gustave Franchecrotte n'a rien perdu de son tranchant et M. Cruvrigue a repris ses leçons d'armes de défense; il manie le bâton et la canne en virtuose et sait bien «encaisser».

Le prochain numéro donnera encore quelques détails sur les salles privées et les auditoires où nous n'avons pu pénétrer, ainsi que sur les Tennis et Swimming Clubs et sur le cyclisme.

M. G.

CORRESPONDANCES

LA FETE INTIME DES ETUDIANTS LIBERAUX

C'est vendredi 23 décembre qu'eut lieu la fête intime des E. L. Une fête intime est toujours chose délicate à élaborer et surtout à réussir. A part les chansons étudiantines, toujours les mêmes, il faut trouver un programme inédit; les fêtes doivent se suivre mais ne pas se ressembler.

Au balco du Royal le vecteur OB battait le rappel en martyrisant un malheureux cor de chasse dont le botcan réveilla les agents

(1) Au moment où nous imprimons ces lignes, nous allions annoncer que, grâce au camarade Quartier, le service de l'«Information» sera dorénavant fait à la salle de lecture de la F. E. L.

ETABLISSEMENT UNIQUE EN BELGIQUE

RÉGINA

35, RUE DU PONT-D'AVROY

Soirée à 8 heures. — Matinée dimanche, lundi et jeudi à 5 heures

Attractions diverses, Concerts, Cinéma

FABRIQUE DE CAHIERS D'ETUDIANTS

MAISON GEORGES LIVRON 20, RUE DU MOUTON-BLANC, LIÈGE

MAISON RUSSE CH. BRODSKY RUE ANDRE DUMONT, 2, LIÈGE

TABACS ET CIGARETTES DE FABRIQUES RUSSES

FUMEZ LES CIGARETTES «EXTRA!»

COMPAS RICHTER

Agence et Dépôt: H. BONIVER

Rue du Pont d'Ile, 14

La MAISON E. SCHMIDT, boulevard de la Sauvenière, 182, se recommande à MM. les étudiants pour la fourniture de Fleurs naturelles aux fêtes de bienfaisance. Spécialité de couronnes. Téléphone No 2181.

Manufacture Liégeoise d'Articles de Sport

A. GADEYNE FILS Liège - 45 et 45, Passage Lemonnier, 45 et 45. - Liège

Spécialité de gants de boxe. — Prix défiant toute concurrence. EXTENSEURS ET EXERCISEURS 10 pour cent de réduction à MM. les Etudiants.

LA PAPETERIE

V<sup>o</sup> Ed. PROTIN 24, rue Féronstrée

Porte-plume réservoirs de toutes marques.

IMPRIMERIE-LITHOGRAPHIE. Spécialité de Registres de comptabilité; Système breveté Époça.

Lettres de faire part. Cartes de visite.

Achetez vos Montres, Pendules, Réveils, Bijoux de toutes espèces, Pince-nez, etc., à la Maison A. de Lambert, 54, rue de la Liberté.

Pension Bourgeoise de 1<sup>er</sup> Ordre

JULIEN ROSMEULEN 13, Rue Saint-Remy, 13

Cuisine soignée Prix modérés CHAMBRES GARNIES A LOUER avec ou sans pension

qui roupillaient à la permanence (maison d'en face). La séance, si l'on peut ainsi dire, s'ouvrit à 8 heures. Aussitôt, le camarade Lebôn nous débita une chanson encore inconnue: «El fie del rue Dinant».

Et Lenfilé, perché sur une chaise pour suppléer à sa petite taille, nous attend-ri-j'im avec une complainte où il était question de vierges. Ensuite, Demi-Poil nous fit entrer — pardon, nous donna le moyen d'entrer — dans une certaine chapelle, avec un curier.

Puis ce fut la guindaille traditionnelle. En lieu et place du Pinguin à l'Opulente chevelure, absent pour cause de bourgeoisisme aigue, Lenfilé tint le crâchoir pour cette cérémonie. Le camarade Charles (ou Hingz), ayant fait preuve d'une ignorance crasse dans son incapacité à définir le fiferlin, fut condamné sillico à quatre à-fonds. Et, pendant c'temps-là, le jeune Mac Key tirait à tour de bras des notes d'un piano microque (un millionième de queue, pour les non initiés).

Le gros morceau de la soirée fut une intéressante fête cinématographique. Inutile de dire que ce ne furent pas des projections pour bons bourgeois ou pour jeunes filles béguelles. Nous vîmes le docteur Doyen couper des jambes, des pieds, opérer sur la partie la plus intéressante de tout individu. Nous vîmes... nous vîmes... ma foi, demandez plutôt à ceux qui ont vu!

Et la munich coulait toujours! A la fin, comme il en restait, Ni-Mâle, voyant l'honneur étudiantin mis en péril, entraîna à sa suite une bande de braves qui mirent le dernier tonneau à sec. Comme «clous», le punch. Vraiment délicieux ce punch! Félicitations au Celte, à Lenfilé, à Rond-Des.

On vude! Tout le monde dégringole les escaliers et la fête se continue chez Titine, chez Ma Tante et autres lieux.

Le jeune bleu Van-de-Lemme-Pute (le sâde) a trouvé moyen de se cuiter en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Reconduit chez lui par le jeune Mac-Key, il lui fallut faire à un sergot l'éloge de l'anarchie. Ce brave sergot de jeovince, sut imiter par sa magnanimité l'agent insulté par Crainquable.

CHRONIQUE DES THEATRES

THEATRE DU GYMNASSE

Chaque soir, Mlle Blanche David et M. Charry triomphent dans la célèbre pièce de Bertou Zaza.

Vendredi, première représentation de l'«Hôtel du libre-échange», un vaudeville d'une folle gaieté de G. Feydeau; qui obtiendra, nous en sommes certains, un éclatant succès. Samedi et mardi, réduction aux étudiants (janteuil 1 fr. 50). De plus, l'aimable directeur, M. Mouru de Lécotte, vient d'organiser des soirées populaires le lundi, moitié prix à toutes les places. Dans quelques jours, Baret nous arrivera avec sa tournée, et donnera le «Bois sacré», l'imiteuse succès de M. de Flers et Caillavet; inutile de faire ici l'éloge des tournées Baret, elles ont fait leurs preuves et leur réputation est faite.

Plus de 350 Ecoles  
Plus de 150.000 élèves.  
**LEÇONS PARTICULIÈRES**  
Cours du Soir à prix réduits  
12 et 15 frs par mois

# THE BERLITZ SCHOOL OF LANGUAGES

ÉCOLE SPÉCIALE DE LANGUES VIVANTES

LIÈGE — 27, RUE PONT D'AVROY, 27 — LIÈGE

Récompenses obtenues par les  
**ÉCOLES BERLITZ**  
2 MÉDAILLES D'OR : PARIS 1900  
St-LOUIS 1904  
GRAND PRIX. LIÈGE. 1905  
LONDRES 1908  
Hors Concours. BRUXELLES 1910  
Membre du Jury.

**AUX AUGUSTINS**  
RUE DE LA REGENCE, 47  
TELEPHONE 2045.

Pension d'Étudiant  
ABONNEMENTS de DINERS et SOUPERS  
par 25 cachets, 10 % de réduction

**G. STRAUS**  
Ingénieur-Opticien  
4, RUE PONT-D'ILE, 4, LIÈGE

Pose d'yeux artificiels.  
Fournitures générales de tous les Articles  
d'Optique et de Photographie.  
PRIX TRÈS MODÉRÉS  
Spécialité de Compas et d'Instruments  
d'Arpentage

**RESTAURANT**  
DE  
**L'HOTEL DE L'EUROPE**  
VIS-A-VIS DU THEATRE ROYAL

Ouvert après les théâtres.  
Plats du jour : 1 fr. et 1 fr. 75.  
Lunch : 3 francs de 12 h. à 2 1/2 heures.  
Soupers et diners à fr. 2.50, 4.00 et 5.00, de  
6 à 9 heures.

BIERE PILSEN  
NOMBREUX SALONS POUR REUNIONS  
ET BANQUETS

**CAFE-HOTEL-RESTAURANT**  
DU DOME DES HALLES

QUAIS DE LA GOFFE  
ET DE LA RIBUEE, No 8  
Dégustation de la célèbre Munich Paulaner-  
bräu et de la renommée Wickuler Pilsen  
(Elberfeld). — Diners à la carte et à prix  
fixe depuis fr. 1.50.

PENSION POUR MM. LES ETUDIANTS  
DEPUIS 80 FR.

Spécialité de Saucissons et Jambon des  
Ardennes. — Plats du jour à fr. 0.60 et 0.75.  
CONSOMMATIONS DE TOUT PREMIER  
CHOIX

GRANDE SALLE POUR BANQUETS  
ET REUNIONS  
Propriétaire : Charles THILL

Les étudiants, 1 avant au cours trop tard  
ou désirant bro... se retourner

**A LA TAVERNE GAMBRINUS**  
1, PLACE DE L'UNIVERSITE, 1

pour faire une partie de billard ou de cartes  
en dégustant un puissant Pilsen ou un  
Moka superfin. On y rencontre aussi le sei-  
gneur Bachelot, chasseur des étudiants.

**IMPRIMERIE-LITHOGRAPHIE**  
IMPRIMÉS DE LUXE ET ORDINAIRES

**A. HOVEN - CUJÉ**  
Rue Cograimont, 4  
Près de la Place St-Séverin LIÈGE

Bureau du Bulletin Libéral de l'Ouest

**BRASSERIE LIEGEOISE**  
LIÈGE, 4, place du Théâtre, LIÈGE

TENUE PAR M. ANSAY  
Dégustation de la Saison Liégeoise

**LA « SANS RIVALE »**  
Recommandée à tous les étudiants

**MUSIQUES - LIVRES**  
Soldes et Occasions

**MAISON HALBART**  
RUE ANDRÉ-DUMONT, 8, LIÈGE  
Entrée libre.

LOCATION DE MUSIQUE ET BIBL :  
ROMAN RECLAME

**FRITURE-RESTAURANT**  
**J. MARC**  
10, RUE LULAY, 10, LIÈGE. Téléph. 2713.

SPECIALITE DE MOULES PARQUEES  
Huîtres d'Ostende et de Zélande.  
Escargots de Bourgogne  
— ON PORTE A DOMICILE —

**LA MAISON KLEYKENS**  
MARCHAND-TAILLEUR  
15, RUE DU POT-D'OR

Informe sa clientèle de l'arrivée des Nou-  
veautés anglaises d'automne et d'hiver.

**ETABLISSEMENTS CHIMIQUES**  
LIEGEOIS  
4, rue Saint-Etienne, 4  
Téléphone 3686.

FOURNITURES GENERALES POUR  
LABORATOIRES

**GRANDE BRASSERIE**  
DU  
**CANTERBURY**  
95, rue de la Cathédrale, 95, LIÈGE

Propriétaire : Auguste OVARD  
DEGUSTATION DE LA CELEBRE BIÈRE  
DE TREVES  
Diners à 1 fr. 50. — Pension pour étudiants.

Apéritifs -- Cognacs -- Liqueurs  
**CUSENIER**

Première marque du monde  
Demandez partout l'oxygénée Cusenier  
Exigez la Bouteille !  
Chartreuse véritable  
Agent principal : Mathieu FRANÇOTTE  
Rue de la Casquette, 39, Liège  
Téléphone 2604

**HOTEL DE HOLLANDE**  
Grande Brasserie Maestrichtoise  
Het Witte Haantje

M. et Ed. RUTTEN  
PLACE SAINT-LAMBERT, 20, LIÈGE  
Diners à prix fixe et à la carte. — Plats du  
jour depuis fr. 0.75. — Grande salle pour  
banquets et salle pour réunions à la dispo-  
sition des Sociétés.

**Institut Richard KUHN**  
Langues Vivantes  
23, RUE ANDRÉ-DUMONT, 23, LIÈGE

Leçons particulières et cours collectifs  
MÉTHODE DIRECTE  
d'écriture

Cours pratiques gratuits  
Se recommander de l'ETUDIANT LIBÉRAL

**MAISON MAX CRESPIN**  
**AD. QUADEN**  
SUCCESSION  
RUE DES DOMINICAINS, 10

A LIÈGE  
OUVERT JUSQU'À MINUIT  
VINS, LIQUEURS ET CHAMPAGNE.  
Spécialités de toutes marques  
Téléphone 2614.

**THE TASTING ROOM**  
RUE CATHÉDRALE, 92 LIÈGE

AFTERNOON-TEA. — BUFFET FROID  
TELEPHONE 1690.

Papeterie Universitaire  
**FAUST-MARLIN & FILS**

EN FACE DE L'UNIVERSITE  
TOUS LES ARTICLES NECESSAIRES  
A MM. LES ETUDIANTS  
ARTICLES DE DESSIN

**MAISON A. BASTIN**  
16, RUE DE L'UNIVERSITE, 16  
LIÈGE

CIGARES ET CIGARETTES INDIGENES  
ET D'IMPORTATION  
TELEPHONE 840.

**Grand Café de la Paix**  
16, Rue Lulay  
HOTEL — CAFE — RESTAURANT

Nicolas FLAMMANG, Propriétaire  
Restaurant à la carte et à prix fixe  
Diners à fr. 1.50 et 2 fr.  
PENSION POUR ETUDIANTS

**CAFE-RESTAURANT**  
**TRIANON**  
BOULEVARD DE LA SAUVENIERE, 2  
Propriétaire A. MARLIER

PENSION POUR ETUDIANTS.  
Locaux pour banquets et Sociétés

**TAVERNE ANGLAISE**  
Ancienne Maison TISCHMEYER  
Propriétaire Alphonse LAMALLE  
27, PLACE DU THEATRE

Diners à prix fixe et à la carte.

**LAMBY**  
Pâtissier-Glacier  
20, Rue de l'Université, 20  
21, Rue Grétry, 21  
LIÈGE

Demandez partout  
la Cigarette russe  
**KOMETA**

30 et 40 cent. le paquet de 20  
DEPOSITAIRE GENERAL : L. BECKERS  
No 39, Place du Théâtre.  
Téléphone 2933.

**TAVERNE-RESTAURANT**  
**KLIPPERT**  
Rue de la Cathédrale, 99

PREND DES PENSIONNAIRES  
Dépôt des brasseries  
Spatenbräu Munich -- Löwenbräu Dortmund

ESCRIME — BOXE — GYMNASTIQUE EDUCATIVE ET MEDICALE SUEDOISE  
SALLE SPECIALE POUR LA LUTTE

**SALLE LOUIS BALZA**  
RUE PONT-D'ILE, 49

COURS SPECIAUX POUR ETUDIANTS

**PHOTOGRAPHIE D'ART**  
**HUBERT GOUSSENS**  
4, rue Louvrex, 4, Liège  
Téléphone 3334.

SPECIALITE AGRANDISSEMENTS  
CHARBON — PASTEL — ETC.

**CASQUETTES D'ETUDIANTS**  
NOIRES, BLEUES, VERTES, BLANCHES  
A 3 FR.

**F. DEVILLEZ-GAVAGE**  
Tailleur civil et militaire  
SPECIALITE D'UNIFORMES  
DE GARDE CIVIQUE  
PASSAGE LEMONNIER, 30, LIÈGE

**Taverne de Munich**  
Franziskaner Leistbräu  
**Joseph LINDER**  
Successeur : Nicolas RATHS.  
Rue du Pont-d'Avroy, 30

Autres dépendances de l'Hôtel du Midi

**Grands Cafés PHARE et CHARLEMAGNE**  
Place Verte et 6, place St-Lambert, Liège

Dégustation des célèbres bières "Löwenbräu", de Munich et "Perle", de Pilsen  
Plats du jour — Restaurant à la carte.

Tous les soirs : CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL  
REPRESENTATION de CINEMA. — Films des 1<sup>res</sup> marques.  
24 Billards. — Rendez-vous de la jeunesse estudiantine.

**THE EMPIRE**  
American Bar — Five O'Clock Tea — Buffet froid  
LIÈGE — 11, rue de l'Harmonie, 11 — LIÈGE  
Téléphone 2624

Autres dépendances de l'Hôtel du Midi

**PÂTISSERIE**  
Magasin de Tabacs et Cigares  
Cigarettes des meilleurs marques

**JARDIN du MIDI**  
MUSIC-HALL DES GUILLEMINES

Propriétaire : M. GERMAÏ-HALLEUX  
Concert de Symphonie. Cinéma  
Changement de vues tous les jours  
SPECTACLES DE FAMILLE

**D. Strabbe**  
CHASSEUR DE LUXE  
Rue Bertholet, 10 LIÈGE

**CHEZ WARNOTTE**  
BRASSERIE DE DIEKIRCH  
Propriétaire : O. CHEVOLET  
41, PLACE DU THEATRE, 41  
DEGUSTATION DE LA CELEBRE  
FRANZISKANER BRAU

Rendez-vous des Etudiants.

**A LA POIRE D'OR**  
**BEMELMANS - PREVOT**  
PÂTISSIER-CONFISEUR  
35, RUE DU PONT-D'ILE, 35, LIÈGE

Vins et Liqueurs fines au verre. — Salon de  
Dégustation. — Téléphone 1208.

**François BRIMBOIS**  
LIBRAIRE  
Passage Lemonnier, 18  
LIÈGE  
(Près de l'Université)

**HOTEL DU NOUVEAU MONDE**  
CAFE-RESTAURANT  
PLACE SAINT-LAMBERT, 24, LIÈGE

Propriétaire : Jean ROWIES-CRUSFILS  
Diners : Fr. 1.50 et 2.00 de midi à 3 heures  
et de 6 à 9 heures.  
Restaurant à la carte (chaud) jusqu'à mi-  
nuit 1/2.  
Pension soignée : Prix modérés.  
Salons pour noces et banquets. — Local  
pour Sociétés.

**CAVEAU BAVAROIS**  
35, RUE DU PONT-D'AVROY, 35  
Propriétaire : Jacques BRAIBANT

Tous les soirs, à 8 heures précises :  
**CINEMA - CONCERT**  
TOUS LES 8 JOURS, CHANGEMENT  
DE PROGRAMME  
REUNION DES ETUDIANTS

**PHOTOGRAPHIE**  
Ancienne Maison BERGER  
SUCCESSION DE RUDDER  
Nos 47-49, RUE DU POT-D'OR

PROCEDE INALTERABLE AU CHARBON  
ET AU PLATINE  
PRIX MODERES  
Spécialité des groupes d'étudiants.

**LONDON-TAVERNE**  
E. HANOUL  
ANCIENNEMENT HOTEL SCHILLER,  
6, PLACE DU THEATRE, 6

Spécialité de demi-plats du jour  
Bières anglaises de provenance directe

**EDOUARD GNUSE**  
Librairie belge et étrangère  
51, RUE DU PONT-D'ILE, 51

SCIENCE. — INDUSTRIE. — BEAUX-  
ARTS. — THEATRE.  
TELEPHONE No 1785.

**PRODUITS CHIMIQUES**  
pour les Arts, les Sciences et l'Industrie  
Maison NEUJEAN et DELAITE  
RUE HORS-CHATEAU, 50, LIÈGE

**EM. DELAITE & FILS**  
Produits spéciaux pour toutes les indus-  
tries. Produits purs et appareils pour labo-  
ratoire de chimie, photographie, etc. Labo-  
ratoire général d'analyses.

**CAFES DE TEMPERANCE**  
Rue Saint-Léonard, 224bis  
Rue Crétry, 19 (Longdoz)

Place du Perron, 13 (derrière l'Hôtel-de-Ville)  
Rue de la Cathédrale, 39 (Au Mazagran)  
Rue de la Régence, 59, Liège. — Tél. 2006  
(à côté de la Poste Centrale)

Tempérance-Hôtel, 95, rue des Guillemins

DINERS : à 75 centimes.

Bière	le verre	10
Café, avec sucre et lait	la tasse	10
Café spécial	la tasse	25
Chocolat	la tasse	15
Thé avec sucre et lait	la tasse	15
Lait	le verre	10
Bol de soupe		10
Citron nature		15
Bovril		25
Siphon (Soda)		10
Sirops divers et limonades	le verre	15
Cidre	le verre	15
"	la bout.	70
Petit pain		5
" beurré		10
Omelette		5
Biscotte		5
Petit pain beurré et œufs sur le plat.		
2 petits pains beurrés avec fromages de Hollande ou de Gruyère		35
2 petits pains avec jambon		50
Chocolat	la livre	1.00

Caufres, Calettes, Tartes, Câteaux, Œufs  
SALLES POUR SOCIÉTÉS

MAISON FONDÉE EN 1810  
**C. B. JONNIAUX et Frères**  
**LEON LAUREUX ET C<sup>IE</sup>**  
SUCCESSIONS

56, RUE DE LA CATHÉDRALE, 56  
Fournisseurs des Universités, des Ecoles spé-  
ciales, de l'École supérieure des textiles,  
des Athénées royales, etc., des principaux  
établissements industriels.

Appareils de Chimie, de Bactériologie,  
de physique et photographie  
REACTIFS PURS GARANTIS  
VERRE DE BOHEME VÉRITABLE  
— Catalogues sur demande —

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**Joseph BACHELOT**  
Chasseur des Etudiants

Se recommande pour copies de cours, le-  
çons de solfège et de piano, déménagements,  
cours, missions de confiance, etc.  
S'adresser quai Sur-Meuse, 11.  
(Entrée par l'impasse).

**CAMARADES ! ALLEZ TOUS CHEZ OGER, Friture Restaurant, 13 et 15, rue Lulay ! -- Pension pour Etudiants**

Imp. LA MEUSE (Soc. an.), Liège.